

Par Louis Bruens | le 2010-03-18

REMETTRE À CÉSAR...

Je me dois de féliciter ici [Madame Audrey Guiller qui, sur MSN Finances](#) , a écrit un article sur le sujet de l'investissement en art. J'ai constaté, avec plaisir, que cette personne a respecté le bon usage et les droits d'auteur, en citant mon nom et en plaçant un lien hypertexte vers le site de l'Académie. Elle s'est inspirée de plusieurs de mes articles ou de mes livres en citant, avec grande honnêteté et un véritable sens de l'éthique professionnelle, les sources du sujet traité.

Il est devenu courant de lire des écrits et des blogues concernant le marché de l'art; ces écrits sont rédigés par des journalistes, des artistes et des blogueurs qui se découvrent brusquement une âme d'écrivain et d'experts en marché d'art. Généralement, tout ce qu'ils écrivent sur le sujet provient de mes conférences et de mes livres ou d'ouvrages de mes pairs. Tous les articles ou éditoriaux dans le site de l'Académie relèvent d'études, de recherches, d'analyses et d'écrits publiés au cours des trente et cinquante dernières années respectivement, par Caroline Bruens, mon épouse, et moi-même.

Rares sont ces «écrivains» qui connaissent la loi sur les droits d'auteur. Je n'ai vraiment rien contre le fait qu'ils ou elles répètent dans leurs mots ce que j'écris depuis tant d'années, mais, ils pourraient avoir l'honnêteté de citer leur source.

À ce sujet, voici une anecdote.

« Au cours des années '80, la galerie Bernard Desroches, de Montréal, avait organisé un vernissage des œuvres d'Armand Tatossian. Généralement, je ne fréquente pas tellement les vernissages, car je me fais toujours demander par quelques visiteurs quel est le meilleur tableau ? ou lequel est le meilleur investissement ? ce que je pense du peintre, etc.

Mais, connaissant très bien Armand Tatossian, je m'étais fait le plaisir de voir son exposition. Un monsieur s'est approché de moi et il ne me connaissait visiblement pas. Après quelques mots de politesse, il m'a demandé si j'étais collectionneur et

investisseur, très poliment, je lui ai dit oui. Il m'a répondu qu'il avait une offre à me faire et m'a invité à prendre un verre à l'hôtel Ritz, non loin de la galerie. Nous avons pris un scotch, deux scotchs et pendant qu'on nous servait il m'a dit qu'il était expert en marché d'art et qu'il y avait moyen de me faire... faire beaucoup d'argent avec les tableaux. Moi, très intéressé, j'ai joué à l'innocent et les verres de scotchs se suivaient. Il y avait près de moi une très belle plante décorative et pendant que mon «expert» buvait, je réussissais à vider mes verres dans cette belle plante. L'alcool faisant son œuvre, ce charmant monsieur commençait à perdre les pédales. Je voulais savoir ce qu'il faisait avant d'être expert en marché d'art, j'ai appris qu'il avait été entrepreneur et que ses affaires avaient mal tourné. Je lui ai aussi demandé depuis combien de temps il pratiquait le métier d'expert, il m'a répondu : depuis six mois, déjà. À ma question où il avait appris le métier? Il m'a dit être tombé un jour sur un livre, qui portait comme titre : Comment Investir dans l'art ou un titre de ce genre, d'un dénommé Rubens ou Burens ou quelque chose comme cela. Lorsque je lui ai demandé si le titre n'était pas : « Investir dans les œuvres d'art » d'un dénommé Bruens, il m'a répondu spontanément, oui, oui c'est ça. Il est à noter qu'il continuait à boire. Après quelques questions supplémentaires, il m'a inconsciemment avoué qu'avant de rencontrer un client, il se plongeait dans le livre en question afin de mieux connaître le nom de quelques artistes. Je ne lui ai jamais dit mon nom. Quand je l'ai quitté il était affalé sur la table.

D'après mes renseignements, quelques mois plus tard, il n'était plus expert en marché d'art.»

Comme conclusion, je désire rappeler aux gens qui s'inspirent des écrits des autres qu'il est obligatoire de citer les sources, car aujourd'hui, il en coûte très cher de ne pas respecter les droits d'auteur, je trouve qu'il y a là une question d'éthique, d'honnêteté intellectuelle voire de respect envers les auteurs, comme il est d'usage dans toutes les formes et genre de créativité artistiques tels la peinture, la sculpture et les arts visuels en général.

Je dois rappeler que tous mes livres sont protégés par un # d'ISBN et un "copyright" - Tous droits réservés et que j'ai publié la première édition du Best Sellers «Investir dans les œuvres d'art» en septembre 1978, réédité en septembre 81 et que la troisième édition a vu le jour au quatrième trimestre 1988.

Voici donc un avis aux intéressés.

En ce qui concerne la connaissance du marché de l'art, je ne peux que conseiller de lire scrupuleusement TOUS les éditos blogues que nous avons écrits, Caroline et moi, dans le site de l'Académie. Le repiquage de nos textes, va parfois très loin, que ce soit chez nos diffuseurs télé, radio, journaux, magazine ou Internet. Parfois un invité XYZ, d'excellente réputation, ne fait que répéter, lui aussi, ce qu'il a lu ou entendu lors de conférences ou d'entrevues, mais en ne citant jamais les sources. Et de bouche à oreilles, un jour, un mois ou des années plus tard, on vient encore nous seriner et nous «apprendre» ce que nous avons écrit et diffusé longtemps auparavant. Et la roue tourne. Le «supposé spécialiste universitaire» répète à la télévision ou à la radio le contenu de l'un de nos écrits comme étant sa propriété intellectuelle. Et par hasard, il crée le phénomène de la répétition. Quelques «savants» bien intentionnés, voulant faire étalage de leur culture, viennent nous annoncer ce que ce génie universitaire a dit, ne sachant pas que c'est nous qui l'avons écrit. C'est parfois très frustrant quand on vient essayer de nous convaincre de l'importance, de la valeur et de la véracité des dires de ces bons perroquets.

Connaître le marché de l'art et ses nombreuses avenues prend des années de réflexion, d'expérience et d'immersion, et cela touche toutes les professions, particulièrement les professions intellectuelles.